



Saint-Antoine
P'tite ville en campagne

Réunion extraordinaire du conseil municipal
Le mardi 9 novembre 2021 à 18 h 30
Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Déclaration de conflits d'intérêts
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Budget 2022- Fond de fonctionnement général
5. Budget 2022- Fond de fonctionnement eau et égouts
6. Première lecture par titre : Arrêté no. 2021-02, amendant l'arrêté 2007-01 - Arrêté concernant le système d'égouts sanitaires et les égouts pluviaux
7. Deuxième lecture en entier : Arrêté no. 2021-02, amendant l'arrêté 2007-01 - Arrêté concernant le système d'égouts sanitaires et les égouts pluviaux
8. Ajournement